



TONNELLERIE
DE FRANCE

DECLARATION D'OGM 2012

Les études OGM ont débuté il y a 50 ans ; la croissance des arbres étant naturelle et la moyenne d'âge des chênes utilisés en tonnellerie étant supérieure à 150 ans, il n'existe pas d'antériorités et d'analyses OGM concernant le chêne français de tonnellerie.

Nous contrôlons très strictement les provenances et les approvisionnements en chêne afin de nous assurer de la qualité de notre matière première.

Jean-Marc PERNIGOTTO

Directeur Général Délégué